La croissance économique et la justice sociale et territoriale au Maroc

Vers un développement inclusif et durable garantissant l'égalité des chances entre les citoyens et les régions

Introduction

La croissance économique constitue l'un des principaux indicateurs du développement d'un pays. Elle permet d'accroître la production de richesses, de stimuler l'investissement, de créer des emplois et de mobiliser les ressources nécessaires au financement des services publics. Au Maroc, des efforts importants ont été déployés pour développer les infrastructures, renforcer l'industrie, moderniser l'agriculture, promouvoir le tourisme et améliorer les réseaux de transport et de communication.

Cependant, la croissance économique ne garantit pas automatiquement une répartition équitable des richesses. Certaines catégories sociales continuent de rencontrer des difficultés d'accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé. De même, les disparités entre les grandes villes, les zones rurales et les différentes régions du Royaume restent un enjeu majeur des politiques publiques.

Dès lors, une question essentielle se pose : **comment le Maroc peut-il concilier la croissance économique avec la justice sociale et territoriale afin de garantir un développement équilibré, inclusif et durable ?**

Pour répondre à cette problématique, il convient d'analyser les enjeux de la croissance économique, les exigences de la justice sociale et territoriale, les principaux obstacles rencontrés ainsi que les mesures susceptibles de favoriser un développement plus équitable.

I. La croissance économique : un levier du développement du Maroc

La croissance économique désigne l'augmentation durable de la production de biens et de services d'un pays. Elle est généralement mesurée par l'évolution du produit intérieur brut réel (PIB réel).

Elle joue un rôle important dans le développement économique et social à travers plusieurs mécanismes :

- **La création d'emplois :** le développement des activités économiques peut favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et réduire le chômage.
- **L'augmentation des revenus :** une activité économique plus dynamique peut améliorer les revenus des ménages et leur niveau de vie.
- **Le financement des services publics :** l'accroissement de l'activité économique et des recettes publiques peut contribuer au financement de l'éducation, de la santé et des infrastructures.
- **L'attraction des investissements :** l'amélioration du climat des affaires favorise le développement des entreprises et le transfert de technologies.
- **Le renforcement de la compétitivité :** la modernisation de l'industrie, de l'agriculture et des services contribue à diversifier l'économie nationale.

Le Maroc a réalisé des investissements importants dans les infrastructures, notamment les ports, les autoroutes, les chemins de fer et les énergies renouvelables. Il a également développé des secteurs comme l'industrie automobile, l'aéronautique, le tourisme et l'agroalimentaire.

Toutefois, la croissance ne constitue pas une fin en soi. Son efficacité doit également être appréciée à travers sa capacité à créer des emplois décents, à réduire les inégalités et à améliorer les conditions de vie de la population.

II. La justice sociale : garantir une répartition plus équitable des richesses et des opportunités

La justice sociale consiste à favoriser une répartition équitable des ressources, des droits et des possibilités de développement entre les différentes catégories de la population.

Au Maroc, elle repose notamment sur les axes suivants.

1. La réduction des inégalités de revenus

La création de richesses doit bénéficier à une large partie de la population. Cela suppose de renforcer les mécanismes de redistribution, de soutenir les ménages vulnérables et de favoriser l'accès à des emplois correctement rémunérés.

2. L'égalité des chances dans l'éducation et la formation

L’éducation et la formation professionnelle constituent des facteurs essentiels de mobilité sociale. Un accès équitable à un enseignement de qualité permet aux jeunes, indépendamment de leur origine sociale, d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle.

3. L’accès aux soins de santé

La justice sociale exige que chaque citoyen puisse accéder à des soins de qualité, sans que sa situation économique ou son lieu de résidence constitue un obstacle majeur.

4. La promotion de l’emploi décent

La croissance économique doit s’accompagner d’opportunités professionnelles stables, du respect des droits des travailleurs et de l’amélioration des conditions de travail.

5. Le renforcement de la protection sociale

L’élargissement de la couverture sociale, l’amélioration de l’accès aux prestations et le soutien aux catégories vulnérables contribuent à réduire la précarité et à renforcer la cohésion sociale.

Malgré les efforts engagés, le chômage, la précarité, les inégalités d’accès aux services publics et les difficultés d’insertion professionnelle demeurent des défis importants. La justice sociale nécessite donc des politiques publiques capables de transformer les progrès économiques en améliorations concrètes du niveau de vie.

III. La justice territoriale : réduire les disparités entre les régions du Maroc

La justice territoriale désigne la recherche d’une répartition plus équilibrée des investissements, des infrastructures, des services publics et des opportunités économiques entre les différentes régions et collectivités territoriales.

Au Maroc, les grandes agglomérations et les principaux pôles économiques bénéficient généralement d’une concentration plus importante d’entreprises, d’établissements d’enseignement supérieur, d’infrastructures de transport et de services spécialisés.

En revanche, certains territoires ruraux, montagneux ou éloignés des grands centres économiques rencontrent davantage de difficultés en matière d'emploi, de transport, d'accès aux soins et de qualité des infrastructures.

Les principales manifestations des disparités territoriales sont les suivantes :

- **Les disparités économiques :** la concentration de certaines activités industrielles et commerciales dans les principaux pôles urbains.
- **Les disparités en matière d'éducation :** les différences d'accès aux établissements scolaires, aux équipements et aux formations spécialisées.
- **Les disparités sanitaires :** la répartition inégale des médecins, des établissements de santé et des spécialités médicales.
- **Les disparités en matière d'emploi :** le manque d'opportunités professionnelles dans certains territoires, qui encourage l'exode rural et la migration vers les grandes villes.
- **Les disparités en infrastructures :** les insuffisances qui peuvent persister concernant les routes, l'eau potable, l'assainissement et les transports.
- **La vulnérabilité des zones rurales :** la dépendance de certaines économies locales à l'agriculture, particulièrement exposée à la sécheresse et aux changements climatiques.

La régionalisation avancée et les programmes de développement territorial constituent des instruments importants pour renforcer le rôle des régions dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement.

Cependant, leur efficacité dépend notamment de la qualité de la planification, de la mobilisation des ressources, de la coordination entre les acteurs et de la capacité à répondre aux besoins réels des populations.

IV. Les liens entre croissance économique, justice sociale et justice territoriale

La croissance économique, la justice sociale et la justice territoriale sont étroitement liées.

Premièrement, la croissance économique fournit les ressources nécessaires au développement. Elle peut permettre à l'État de financer les infrastructures, l'éducation, la santé et les programmes de protection sociale. Néanmoins, lorsque ses bénéfices sont concentrés entre certaines catégories ou dans quelques territoires, son impact sur le développement global reste limité.

Deuxièmement, la justice sociale renforce le potentiel économique du pays. Une population mieux formée, en meilleure santé et bénéficiant de perspectives professionnelles plus équitables est davantage en mesure de participer à la production de richesses et à l'innovation.

Troisièmement, la justice territoriale favorise une meilleure valorisation des ressources locales. Le développement des infrastructures et des activités économiques dans les territoires moins favorisés peut encourager l'investissement, créer des emplois locaux et réduire les migrations motivées par l'absence d'opportunités.

Ainsi, une croissance durable doit être à la fois créatrice de richesses, génératrice d'emplois et socialement inclusive. Elle doit également permettre aux différentes régions de contribuer au développement national et d'en bénéficier.

V. Les principaux obstacles à un développement plus équitable

Plusieurs facteurs peuvent freiner la réalisation de cet objectif au Maroc.

1. Le chômage des jeunes

L'insuffisance des possibilités d'emploi stable et qualifié constitue un obstacle à l'autonomie économique des jeunes et à leur insertion sociale.

2. Les inégalités de revenus et de chances

Les différences de ressources entre les ménages influencent l'accès à l'éducation, à la formation, au logement, aux soins et aux opportunités professionnelles.

3. Les disparités territoriales persistantes

Les différences d'infrastructures et de services entre les régions compliquent la réalisation d'un développement équilibré.

4. Les changements climatiques et la sécheresse

La dépendance de certaines activités à l'agriculture pluviale expose les revenus ruraux aux aléas climatiques et accentue la vulnérabilité de certains territoires.

5. Les limites de la gouvernance publique

Les retards dans la réalisation des projets, les difficultés de coordination et l'insuffisance du suivi des résultats peuvent réduire l'efficacité des investissements publics.

6. La concentration des activités économiques

Lorsque les investissements et les emplois se concentrent dans un nombre limité de pôles économiques, les autres territoires peuvent rencontrer des difficultés à attirer les entreprises et à retenir leurs compétences.

Ces obstacles montrent que l'amélioration de la justice sociale et territoriale ne dépend pas uniquement du montant des investissements. Elle repose également sur la qualité des politiques publiques, l'efficacité de leur mise en œuvre et l'évaluation de leurs résultats.

VI. Les mesures à mettre en œuvre pour concilier croissance et justice

Pour renforcer le caractère inclusif de la croissance économique, plusieurs orientations peuvent être privilégiées.

1. Encourager les investissements créateurs d'emplois

Il est nécessaire de soutenir les secteurs capables de générer des emplois durables, de faciliter le développement des petites et moyennes entreprises et d'améliorer les conditions de création des entreprises.

2. Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle

La formation doit être davantage adaptée aux besoins de l'économie, tout en développant les compétences numériques, techniques, managériales et entrepreneuriales des jeunes.

3. Renforcer les services publics dans les territoires défavorisés

La priorité doit être accordée à l'amélioration des établissements scolaires, des centres de santé, des routes, des transports et de l'accès à l'eau potable dans les zones insuffisamment desservies.

4. Consolider la régionalisation avancée

Les régions et les collectivités territoriales doivent disposer de capacités de planification et de gestion adaptées à leurs responsabilités, accompagnées de mécanismes transparents de financement et d'évaluation.

5. Valoriser les potentialités économiques locales

Chaque région peut développer ses avantages spécifiques dans des domaines comme l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme, l'artisanat, les produits du terroir, l'industrie ou les énergies renouvelables.

6. Soutenir l'économie sociale et solidaire

Les coopératives, les initiatives locales et les projets générateurs de revenus peuvent favoriser l'inclusion économique des femmes, des jeunes et des populations vulnérables.

7. Améliorer l'efficacité de la protection sociale

Les dispositifs sociaux doivent être mieux coordonnés, accessibles aux personnes éligibles et accompagnés d'un suivi permettant d'évaluer leur contribution à la réduction de la pauvreté et de la précarité.

8. Renforcer la transparence et la responsabilité

Les projets publics doivent faire l'objet d'objectifs mesurables, de calendriers précis, d'un suivi régulier et d'une évaluation de leurs effets économiques, sociaux et territoriaux.

9. Mesurer les résultats au-delà du PIB

L'évaluation du développement doit prendre en compte plusieurs indicateurs : le chômage, la pauvreté, les inégalités de revenus, la qualité de l'éducation et des soins, l'accès aux infrastructures et la répartition des investissements entre les territoires.

Conclusion

La croissance économique, la justice sociale et la justice territoriale constituent trois dimensions complémentaires du développement du Maroc. La croissance permet de produire davantage de richesses, la justice sociale vise à garantir une répartition plus équitable des opportunités et des bénéfices du développement, tandis que la justice territoriale cherche à réduire les disparités entre les régions.

Le principal enjeu consiste donc à faire en sorte que les progrès économiques se traduisent par des améliorations concrètes dans la vie quotidienne des

citoyens, notamment par la création d'emplois décents, l'accès à des services publics de qualité et la réduction des inégalités sociales et territoriales.

En définitive, **la réussite du développement du Maroc ne doit pas être appréciée uniquement à travers le volume des richesses produites, mais aussi à travers la manière dont elles sont réparties et les possibilités offertes à chaque citoyen, dans chaque région, de participer au progrès national et d'en bénéficier.**

La réalisation de cet objectif exige une vision de long terme, des politiques publiques cohérentes, une gouvernance efficace et une participation active des citoyens, des entreprises et des collectivités territoriales.